

WP 3.3 - Analyse du niveau de mise en œuvre de l'économie circulaire

Rapport sur l'analyse effectuée au niveau transfrontalier

1. LE CONTEXTE

La transition vers une économie circulaire nécessite un changement structurel et l'innovation est la pierre angulaire de ce changement. La transformation numérique du système de production et les technologies habilitantes (ce que l'on appelle l'industrie 4.0) offrent déjà des solutions pour rendre la production plus durable et efficace circulaire. Pour repenser nos modes de production et de consommation, développer de nouveaux modèles d'entreprise et transformer les déchets en ressources à haute valeur ajoutée, nous avons besoin de technologies, de processus, de services et de modèles d'entreprise créatifs qui façonneront l'avenir de notre économie et de notre société.

Le soutien à la recherche et à l'innovation sera donc un facteur clé de la transition, qui contribuera également à renforcer la compétitivité et à moderniser l'industrie.

Contrairement au système de production défini comme linéaire, qui commence avec le matériau et se termine avec les déchets, une économie dans laquelle les produits d'aujourd'hui sont les ressources de demain, dans laquelle la valeur des matériaux est maintenue ou récupérée autant que possible, dans laquelle il y a une minimisation des déchets et des impacts sur l'environnement, peut être définie comme "circulaire".

Le projet CIRCUITO, financé par le programme de coopération territoriale INTERREG ALCOTRA, vise à soutenir les micro-entreprises et les PME dans l'adoption des principes de l'économie circulaire, à leur permettre de rendre leurs processus de production plus efficaces et à mettre en place une coopération transfrontalière entre les entreprises pour échanger les ressources inutilisées et résiduelles, en créant un système sans précédent entre la France et l'Italie pour mettre en relation l'offre et la demande.

1.1 La stratégie de développement durable dans les régions transfrontalières

Signé le 25 septembre 2015 par les gouvernements des 193 États membres des Nations unies et approuvé par l'Assemblée générale de l'ONU, l'Agenda 2030 est composé de 17 Objectifs de développement durable (ODD), qui font partie d'un programme d'action plus large composé de 169 cibles environnementales, économiques, sociales et institutionnelles associées à atteindre d'ici 2030.

Ce programme ne résout pas tous les problèmes, mais il représente une bonne base commune à partir de laquelle construire un monde différent et donner à chacun la chance de vivre dans un monde durable sur le plan environnemental, social et économique.

Les objectifs fixés pour le développement durable ont une validité mondiale, ils concernent et impliquent tous les pays et toutes les composantes de la société, des entreprises privées au secteur public, de la société civile aux opérateurs de l'information et de la culture.

**Au cœur de l'Agenda 2030,
17 Objectifs de développement durable (ODD) ont été fixés.**

Ils couvrent l'intégralité des enjeux de développement dans tous les pays tels que le climat, la biodiversité, l'énergie, l'eau, la pauvreté, l'égalité des genres, la prospérité économique ou encore la paix, l'agriculture, l'éducation, etc.

Cliquer sur un objectif ci-dessous pour en savoir plus sur le sujet.



En Italie et en France, l'outil de coordination pour la mise en œuvre de l'Agenda 2030 est la Stratégie nationale de développement durable.

En Italie, le SNSvS, approuvé par le CIPE avec la résolution n° 108/2017, prévoit une mise à jour triennale et " définit le cadre de référence national pour les processus de planification, de programmation et d'évaluation à caractère

environnemental et territorial afin de mettre en œuvre les objectifs de développement durable de l'Agenda 2030 des Nations unies".

La stratégie nationale de développement durable 2017-2030 est le principal outil pour la création d'un nouveau modèle économique circulaire, à faibles émissions de CO₂, résilient au changement climatique et à d'autres changements globaux qui provoquent des crises locales, comme, par exemple, la perte de biodiversité, la modification des cycles biogéochimiques fondamentaux (carbone, azote, phosphore) et les changements d'utilisation des sols.

Dans la zone de coopération transfrontalière du projet CIRCUITO, les régions italiennes Ligurie, Piémont et Vallée d'Aoste ont adopté des stratégies régionales de développement durable, qui sont cohérentes avec les préceptes et les dispositions définis au niveau international et national.



Avec la DGR 957/2019, une première sélection d'objectifs stratégiques régionaux a été approuvée, à partir des 88 objectifs inclus dans la SNSvS, liés à une première série d'indicateurs et aux objectifs de mission et de programme du DEFR. Au niveau régional, les domaines d'action prioritaires ont été identifiés comme suit : PEOPLE, PLANETE, PROSPERITE et, sous une forme plus limitée, PAIX.

Le domaine PEOPLE concerne la promotion d'une dimension sociale qui garantit une vie digne à toute la population, afin que tous les êtres humains puissent réaliser leur potentiel, dans un environnement sain. Cet objectif peut être poursuivi par une politique cohérente et efficace qui va au-delà de l'accent mis sur le seul revenu et s'étend à d'autres dimensions clés du bien-être, en s'adressant à des groupes socio-économiques ciblés tels que les ménages à faibles revenus, les jeunes et les femmes.

Les défis à relever dans le cadre de la zone PLANET sont multiples. Avant tout, il est nécessaire de garantir une gestion des ressources naturelles, des terres, des mers et des services éco-systémiques qui assure un flux adéquat de services environnementaux pour les générations actuelles et futures.

Garantir la PROSPERITE, c'est jeter les bases de la création **d'un nouveau modèle économique circulaire qui assure le plein développement du potentiel humain et une utilisation plus efficace et responsable des ressources**. À cette fin, il est nécessaire d'identifier une voie de développement qui minimise les impacts négatifs sur l'environnement, encourage la fermeture des cycles de production et de consommation matérielles et, plus généralement, favorise une rationalisation de l'utilisation des ressources et la valorisation du capital humain. Il est nécessaire d'encourager la recherche, l'innovation et le transfert de technologies, **notamment par l'activation de réseaux entre le monde de la recherche et celui des entreprises, et d'améliorer l'accès aux technologies de l'information et de la communication, afin de créer les conditions du développement de l'économie numérique**.



Regione Piemonte est orientée vers :

- le développement de villes intelligentes et de communautés durables, plus inclusives, sûres et dotées de moyens matériels et immatériels pour accéder aux ressources culturelles et participer au débat public, y compris les technologies numériques (par exemple, l'internet des objets, l'intelligence artificielle, le big data, les réseaux sociaux) et les services dits intelligents (gestion du trafic, réduction de la pollution, gestion efficace et efficiente des ressources de la ville (eau, énergie), éclairage, cycle des déchets, sécurité, etc ;)
- la protection et la valorisation des biens communs, qui appartiennent à tous et à personne, auxquels chacun doit avoir accès et sur lesquels personne ne peut prétendre à des droits exclusifs ;
- l'innovation sociale, c'est-à-dire le développement d'idées et de services qui offrent de nouvelles réponses aux besoins sociaux, en générant de la socialité et des relations ;
- une éducation et une formation de qualité, axées sur la qualification pour un marché du travail qui valorise les compétences et donne de la dignité aux personnes ;
- **une nouvelle façon de faire « Entreprise »**, attentive aux affaires et en même temps à la qualité de la relation avec ses employés, à l'impact sur l'environnement et les communautés, à l'utilisation des nouvelles technologies qui favorisent une moindre utilisation des ressources communes ;
- la transition énergétique, c'est-à-dire la capacité des territoires à réaliser une transition vers l'utilisation de sources d'énergie renouvelables et la production et l'utilisation efficaces de l'énergie ;
- l'innovation et la recherche, qui sont capables d'influencer tant les entreprises et les organisations que la société, car leurs retombées se diffusent systématiquement dans l'environnement, stimulant une culture qui tend à se nourrir d'elle-même, permettant à la société de progresser et de prospérer dans une direction durable ;
- le tourisme, en rendant le système capable de répondre aux besoins des touristes et des régions d'accueil d'aujourd'hui tout en prévoyant et en améliorant les opportunités pour l'avenir, en gérant les ressources de manière à ce que les besoins économiques, sociaux et esthétiques puissent être satisfaits tout en maintenant l'intégrité culturelle, les processus écologiques essentiels, la diversité biologique, les systèmes vivants dans les zones touristiques, en sauvegardant l'harmonie avec l'environnement, la communauté et les cultures locales ;
- **l'économie circulaire et les modèles commerciaux durables**, tant dans l'industrie que dans l'agriculture, où la production durable peut également apporter une contribution essentielle à la lutte contre le changement climatique, à la protection des sols et des ressources naturelles, à la réduction de l'utilisation de produits chimiques polluants et nocifs pour la santé, ainsi qu'à la réduction de la consommation d'énergie et d'eau.

En Vallée d'Aoste, le Cadre stratégique régional pour le développement durable 2030 (<https://wdd.consiglio.vda.it/consiglio/ilaweb20.nsf/Atto.xsp/pub/XVI/2021/16118?lang=it&sc=1>) a été adopté le 10 août 2021. Il définit les orientations et la gouvernance pour la mise en œuvre, au niveau régional, de la politique de cohésion économique, sociale et territoriale, en accord avec les politiques européennes, nationales et ré

Tabella di raccordo tra i 5 obiettivi di policy del QRSvS e i Goal di sviluppo sostenibile dell'Agenda 2030	
Obiettivi di Policy	Goal Agenda 2030
Valle d'Aosta più intelligente	3 - Buona salute 4 - Istruzione di qualità 8 - Buona occupazione e crescita economica 9 - Innovazione e infrastrutture 11 - Città e comunità sostenibili
Valle d'Aosta più verde	2 - Sconfiggere la fame 6 - Acqua pulita e servizi igienico-sanitari 7 - Energia rinnovabile 9 - Innovazione e infrastrutture 11 - Città e comunità sostenibili 12 - Consumo responsabile 13 - Lotta contro il cambiamento climatico 15 - Flora e fauna terrestre
Valle d'Aosta più connessa	4 - Istruzione di qualità 7 - Energia rinnovabile 8 - Buona occupazione e crescita economica 9 - Innovazione e infrastrutture 10 - Ridurre le disuguaglianze 11 - Città e comunità sostenibili
Valle d'Aosta più sociale	1 - Sconfiggere la povertà 3 - Buona salute 4 - Istruzione di qualità 5 - Parità di genere 8 - Buona occupazione e crescita economica 10 - Ridurre le disuguaglianze 16 - Pace e giustizia
Valle d'Aosta più vicina ai cittadini	4 - Istruzione di qualità 5 - Parità di genere 8 - Buona occupazione e crescita economica 9 - Innovazione e infrastrutture 10 - Ridurre le disuguaglianze 11 - Città e comunità sostenibili 13 - Lotta contro il cambiamento climatico 15 - Flora e fauna terrestre

17 - Partnership per gli obiettivi

gionales.

Comme pour les autres régions de la zone de coopération, le Val d'Aoste poursuit des objectifs de préservation et de valorisation du paysage et du patrimoine naturel, visant à une plus grande durabilité de toutes les activités socio-économiques.

Une attention particulière est accordée à **la réduction des facteurs polluants, à l'efficacité énergétique et à la réutilisation des déchets, dans le but d'accroître la circularité.**

En **France**, la Stratégie Nationale de Transition Ecologique vers un Développement Durable 2015-2020, adoptée par le Conseil des ministres le 4 février 2015, fixe le cap en matière de développement durable. Elle assure la cohérence de l'action publique et facilite l'appropriation par le plus grand nombre des enjeux et des solutions à apporter.

La stratégie nationale de transition écologique vers un développement durable 2015-2020 fixe le cap en matière de développement durable. Elle assure la cohérence de l'action publique et facilite l'appropriation par le plus grand nombre des enjeux et des solutions à apporter. Elle repose sur trois piliers.

Définir une vision à l'horizon 2020 (axes 1 à 3)

La lutte contre le changement climatique, la reconquête de la biodiversité, la sobriété dans l'utilisation des ressources, la réduction des risques sanitaires environnementaux sont des défis aux multiples implications économiques et sociales. Pour y répondre, il faut agir de manière collective et coordonnée. La stratégie, en dépassant les politiques sectorielles, propose une vision intégrée à horizon 2020.

Axe 1 - Développer des territoires durables et résilients

Axe 2 - S'engager dans l'économie circulaire et sobre en carbone

Axe 3 - Prévenir et réduire les inégalités environnementales, sociales et territoriales

Transformer le modèle économique et social pour la croissance verte (axes 4 à 6)

Les citoyens sont prêts, à condition de disposer des outils pour agir. La stratégie offre des leviers pour mettre la France sur le chemin de la croissance verte : **économiser l'énergie, lutter contre le gaspillage, développer les transports propres, promouvoir l'économie circulaire, partager nos connaissances, faciliter l'innovation...**

Axe 4 - Inventer de nouveaux modèles économiques et financiers

Axe 5 - Accompagner la mutation écologique des activités économiques

Axe 6 - Orienter la production de connaissances, la recherche et l'innovation vers la transition écologique

Favoriser l'appropriation de la transition écologique par tous (axe 7 à 9)

La mutation nécessaire appelée par l'ampleur des défis conduit à faire évoluer profondément nos modes de pensée, de travailler, de se comporter, à changer nos habitudes. La stratégie renforce la pédagogie et l'accompagnement des acteurs pour les aider à structurer et amplifier leurs démarches en faveur de la transition écologique, au niveau national, européen et international.

Axe 7 - Éduquer, former et sensibiliser pour la transition écologique et le développement durable

Axe 8 - Mobiliser les acteurs à toutes les échelles

Axe 9 - Promouvoir le développement durable au niveau européen et international

En PACA, de nombreux acteurs mettent en œuvre au quotidien la stratégie nationale de transition écologique vers un développement durable dans chacune de leurs nombreuses missions.

La DREAL PACA qui anime, coordonne et participe à divers réseaux de travail dans une dynamique de développement durable, s'est engagée dans la promotion de cette stratégie nationale qui s'adresse à tous.

La même démarche a été faite par la DREAL Auvergne Rhône Alpes.

2. APPROCHE MÉTHODOLOGIQUE

Compte tenu du contexte international, national et régional brièvement décrit ci-dessus, les partenaires du projet CIRCUITO, coordonnés par la Région Ligurie et, pour son compte, par l'organisme de mise en œuvre, la Chambre de commerce de Gênes, ont préparé une enquête qualitative auprès des entreprises de la zone frontalière afin de sonder l'état de l'art concernant les politiques de production durable et le modèle d'économie circulaire et de vérifier les problèmes rencontrés.

Cette enquête est préparatoire à ce que les partenaires du projet CIRCUITO ont l'intention d'activer dans le cadre du paquet d'activités 4.3, dont l'objectif principal est d'activer une "place de marché" pour le profilage des entreprises françaises et italiennes des territoires transfrontaliers et l'échange des flux et des sous-produits entrant et sortant de l'entreprise, de différents secteurs économiques.

En outre, cette enquête est fonctionnelle à la définition des parcours d'orientation et d'assistance technique pour les entreprises de la zone de coopération, prévus dans le paquet d'activités 4.3 susmentionné.

2.1 L'enquête

Les partenaires du projet CIRCUITO ont élaboré conjointement un questionnaire divisé en 15 questions et visant à

- comprendre les raisons qui ont conduit les entreprises à fonctionner de manière durable et circulaire ;
- identifier les avantages qu'ils ont obtenus
- identifier les problèmes rencontrés ;
- déterminer quelles actions futures sont prévues

Compte tenu des activités de planification en cours par les autorités régionales partenaires du projet CIRCUITO, le questionnaire visait également à étudier le niveau de connaissance des "marchés publics verts" et la propension des entreprises à participer aux appels d'offres "verts".

Le questionnaire a été soumis "en ligne", à l'aide d'un formulaire Google, ce qui a facilité le remplissage et la collecte des données. La période de réponse couvrait le second semestre de 2020.

La communication de l'invitation à participer à l'enquête a été transmise par les partenaires aux entreprises de leurs territoires, également par le biais d'agrégations d'entreprises avec lesquelles ils sont en contact (par exemple : Pôles d'innovation, Districts technologiques, Pôles de compétitivité).

Un total de 1 068 réponses a été obtenu, réparties comme suit :

Ligurie : 23

Région SUD-PACA : 17

Région AURA (Savoie) : 23

Vallée d'Aoste : 5

Pour la région du Piémont, on a utilisé les résultats d'une enquête similaire menée dans une période précédant immédiatement le lancement de cette enquête, qui a obtenu environ 1 000 réponses.

2.2 Résultats

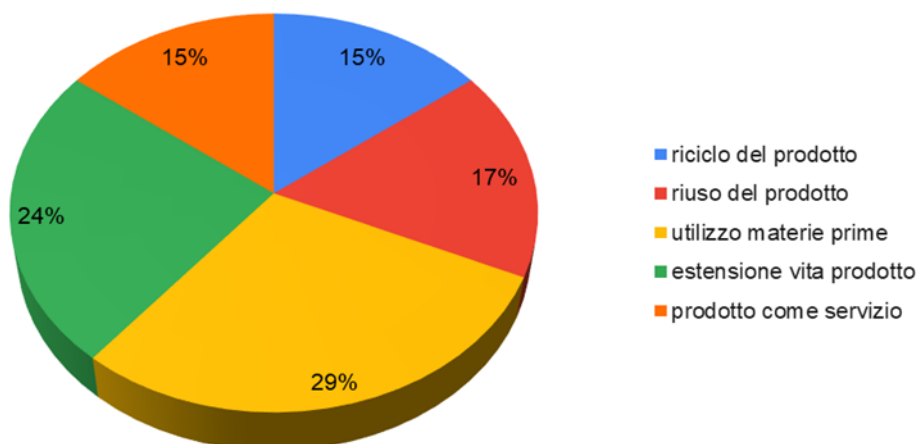
Les résultats obtenus par l'enquête du projet CIRCUITO sont rapportés ci-dessous, en soulignant les aspects les plus pertinents par rapport aux objectifs du projet lui-même.

ITALIE

En général, les entreprises montrent une connaissance adéquate des principes à la base de l'économie circulaire et présentent une bonne attitude vis-à-vis des méthodes de production durable.

Étant donné que la motivation première de l'adoption d'un modèle circulaire réside dans l'opportunité de contenir les coûts de production, le graphique ci-dessous schématise les types d'actions entreprises par les entreprises pour initier un modèle circulaire :

Pratiche di economia circolare introdotte

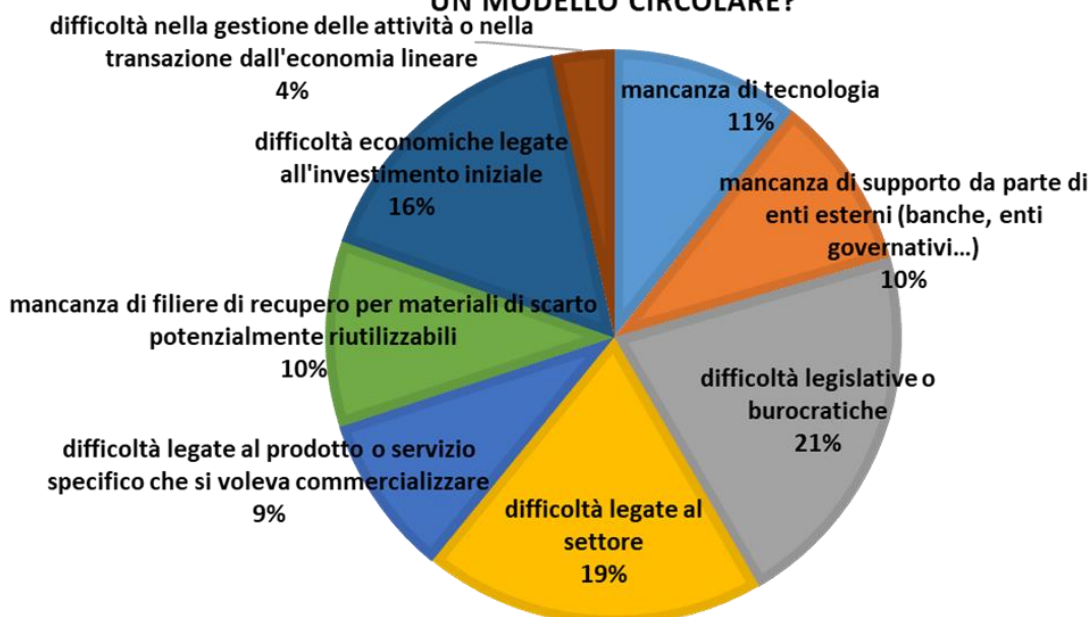


Cependant, l'enquête révèle certains problèmes critiques auxquels l'entreprise est confrontée dans l'adoption d'un modèle circulaire.

Les trois principaux obstacles sont :

1. Aspects réglementaires et procédures administratives
2. Difficultés inhérentes au secteur économique auquel appartient l'entreprise
3. Coûts liés à l'investissement initial

QUALI SONO/SONO STATI I PRINCIPALI OSTACOLI PER LO SVILUPPO DI UN MODELLO CIRCOLARE?



Malgré les difficultés, les entreprises font état de plusieurs avantages liés à l'application d'un modèle circulaire, en soulignant principalement les points suivants :

1. Moins de gaspillage de ressources
2. Réduction des coûts de gestion des déchets
3. Activation de nouveaux partenariats

QUALI SONO I PRINCIPALI BENEFICI DERIVANTI DALL'APPROCCIO CIRCOLARE?

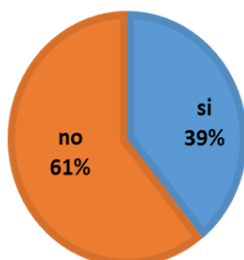


Les entreprises expriment leur volonté de poursuivre la mise en œuvre des principes de l'économie circulaire et montrent une propension à suivre des formations, notamment sur le recyclage, la réutilisation des produits et l'écoconception.

Compte tenu de la période à laquelle l'enquête a été réalisée, il a été jugé opportun de vérifier l'impact éventuel de la pandémie de Covid-19 sur l'attitude des entreprises vis-à-vis des modèles de production circulaire.

Près de 40% des entreprises estiment que la crise générée par la pandémie peut les amener à adapter leur modèle économique à la circularité, y voyant une opportunité de contenir les coûts de production et de diversifier leur offre.

RITIENE CHE L'EMERGENZA SANITARIA POSSA ORIENTARLA A SOLUZIONI DI ECONOMIA CIRCOLARE?



Le principali soluzioni verso l'orientamento all'economia circolare rispetto alla crisi sanitaria per i rispondenti sono:

- Riduzione della globalizzazione delle attività e realizzazione di sistemi nazionali più efficienti
- Orientarsi verso l'energia e le risorse primarie
- Riadattamento dei prodotti per essere usati riutilizzati per il monitoraggio del covid-19
- Si cerca di ridurre al minimo i consumi per abbattere i costi
- Riattivazione di vari progetti bloccati nel tempo per il settore turistico che con la crisi sanitaria possono tornare attuali
- Orientamento verso nuove forme di remunerazione

Dans l'enquête menée, les partenaires du projet Circuit ont voulu vérifier le niveau de connaissance des entreprises sur les opportunités offertes par le marché public "vert" et leur implication active dans les procédures d'appel d'offres.

Les entreprises révèlent une connaissance encore limitée des "MPE" et des possibilités offertes par les pouvoirs publics.

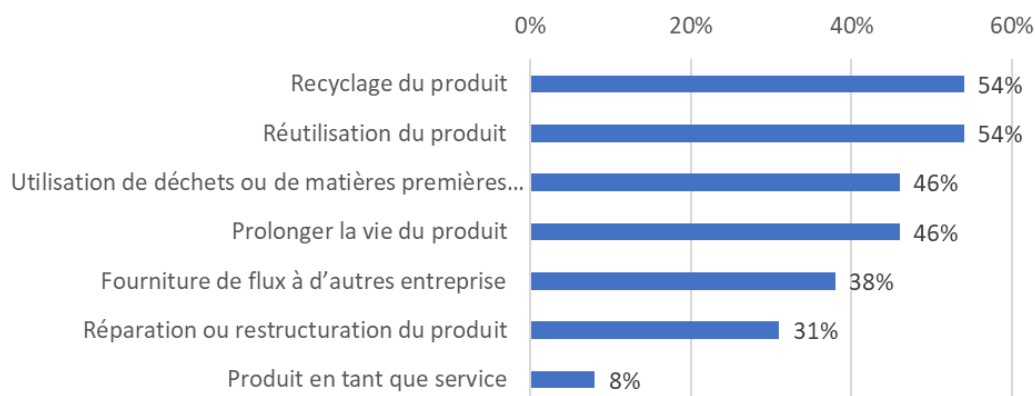
FRANCE

Les entreprises françaises montrent une bonne propension à adopter des modèles de production durables, indiquant comme principales raisons de ce choix aussi bien l'attention portée à la protection de l'environnement que des raisons économiques et l'efficacité du cycle de production.

Au niveau des pratiques d'économie circulaire introduites dans les entreprises, le recyclage et la réutilisation des produits sont les plus répandus, ainsi que l'extension du cycle de vie des produits et l'utilisation des sous-produits.

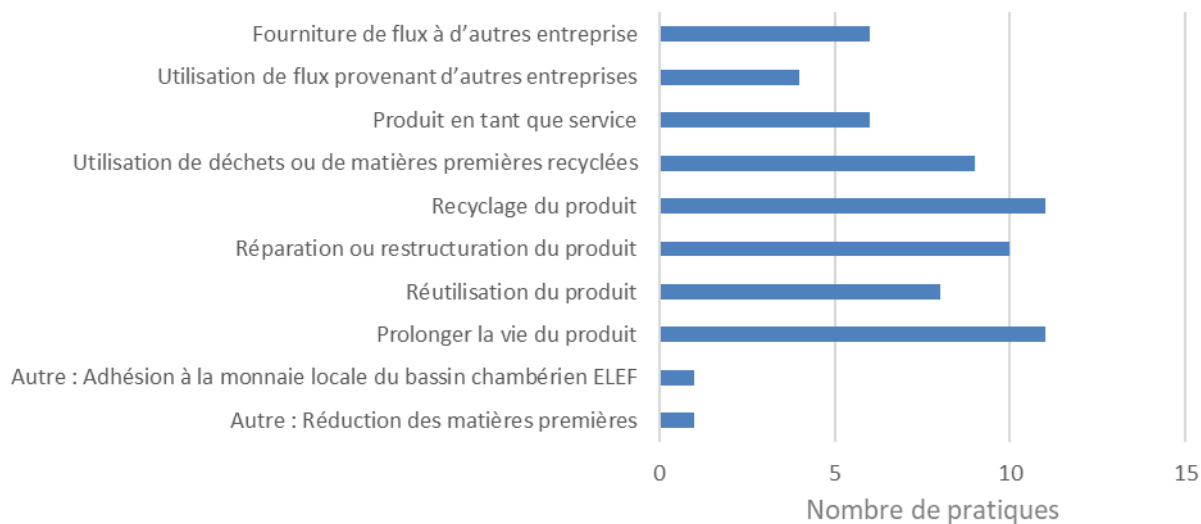
Situation en Région SUD_PACA

Les pratiques d'économie circulaire développées



Situation en SAVOIE

Quelles pratiques d'économie circulaire développez-vous?

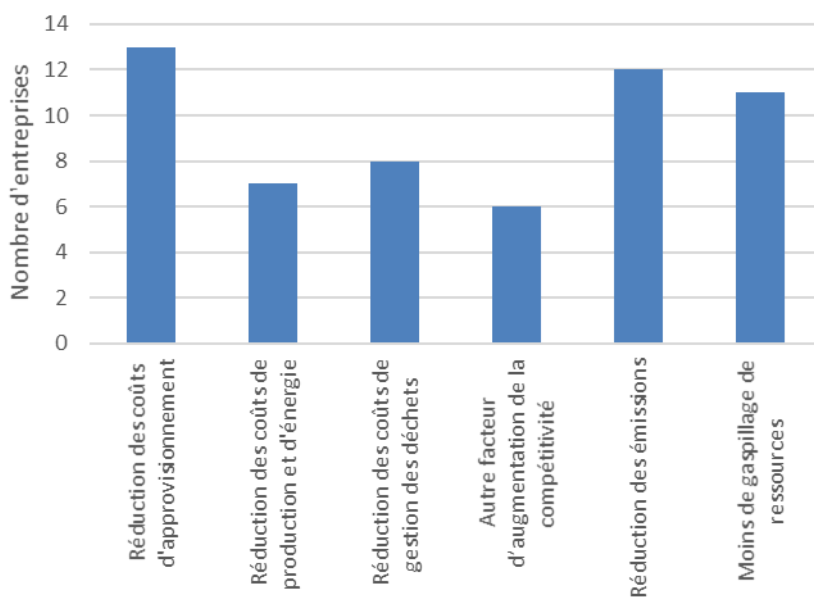


52% des entreprises montrent qu'elles ont introduit quatre pratiques d'économie circulaire.

Les principaux avantages que les entreprises voient dans l'introduction de modèles circulaires sont la réduction des coûts de production, la diminution du gaspillage des ressources, la réduction des émissions polluantes et la réduction des coûts de gestion des déchets.

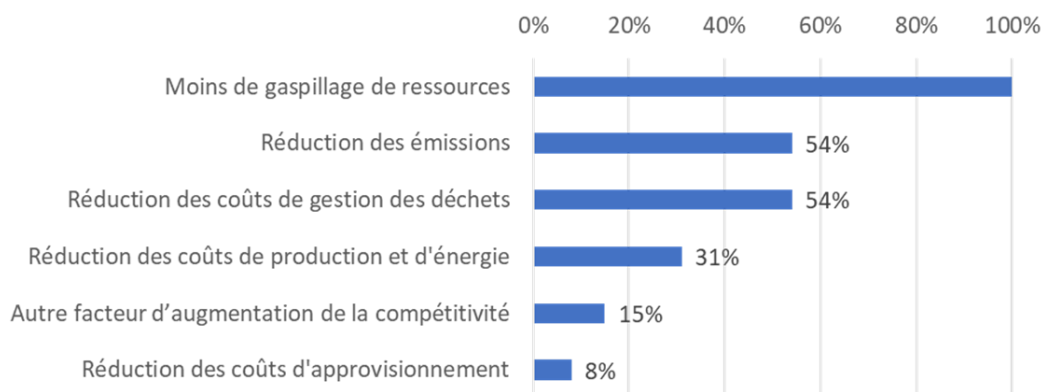
Situation en SAVOIE

Quels sont d'après vous les principaux avantages de l'économie circulaire pour votre entreprise ?



Situation en Région SUD_PACA

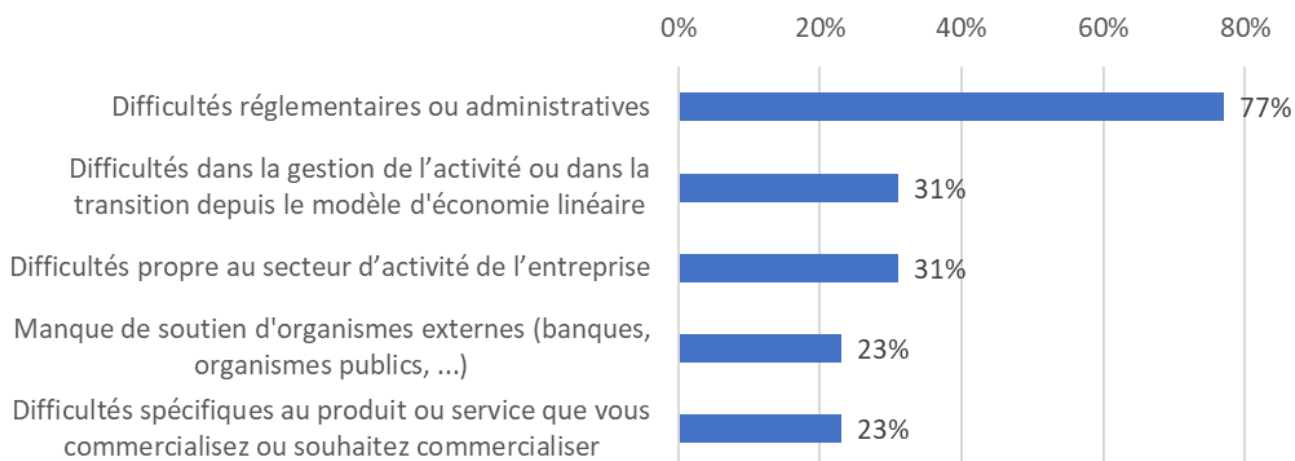
Les principaux avantages de l'économie circulaire



Les entreprises françaises se plaignent également de certaines difficultés à introduire des modèles circulaires, pointant du doigt les réglementations et les procédures administratives ainsi que le manque de soutien de l'administration publique et des institutions financières comme les problèmes les plus critiques.

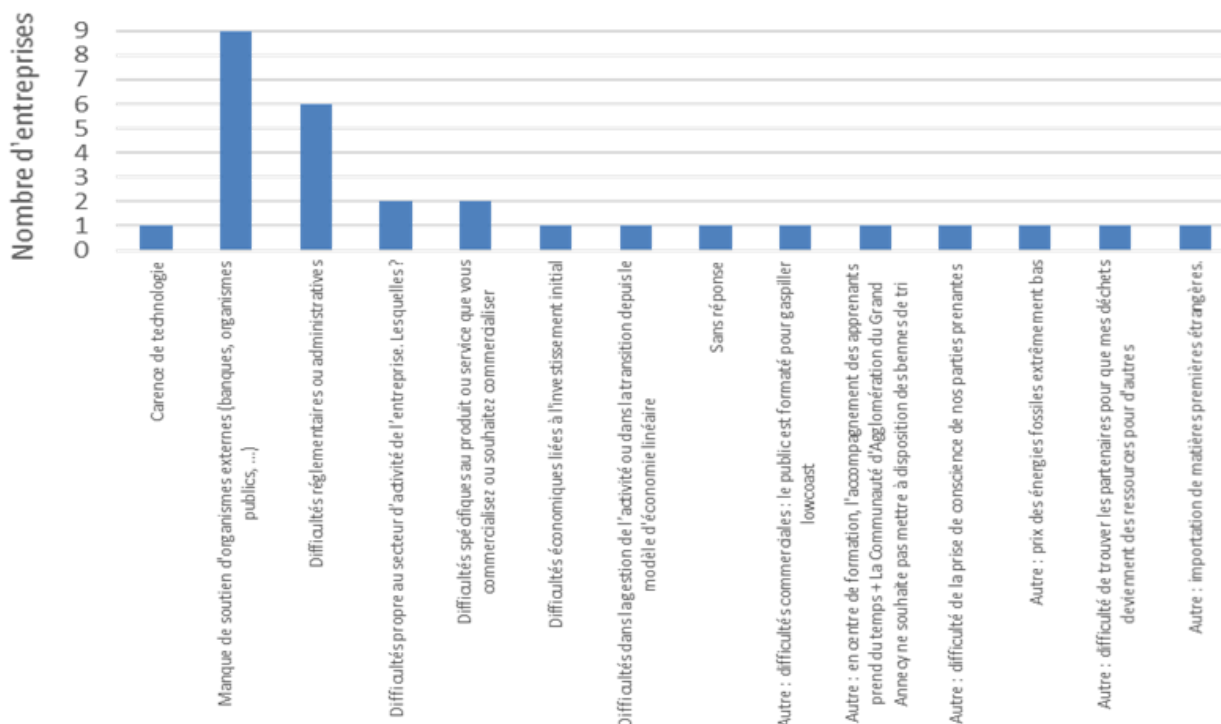
Situation en Région SUD_PACA

Les principaux obstacles au développement de l'économie circulaire



Situation en SAVOIE

Quels sont les principaux obstacles au développement d'un modèle circulaire par votre entreprise ?



En raison également de la pandémie de Covid-19, la majorité des entreprises prévoit le développement de nouvelles actions d'économie circulaire. L'urgence sanitaire et les impératifs de la reprise post crise les incitent d'ailleurs à déployer une démarche d'économie circulaire. Plus précisément, elles mentionnent l'introduction de pratiques visant à :

- Développement d'un éco-concept
- Traçabilité des déchets
- Récupération des flux
- Méthanisation
- Développement de nouveaux partenariats

Les entreprises sont également intéressées, bien que dans une mesure limitée (pas plus de 20%), par la formation, avec un accent particulier sur l'éco-conception.

La majorité des entreprises (70 %) n'ont pas acquis de certification de leur système de management environnemental, marque, label environnemental ou ne l'ont pas indiqué dans le questionnaire.

Pour les entreprises qui ont indiqué avoir acquis une certification, elles en possèdent principalement 1 seule et le plus souvent l'ISO 14001.

En ce qui concerne le marché des marchés publics écologiques (MPE), les entreprises françaises sont mal informées et déclarent n'avoir jamais participé à des appels d'offres "verts" et, dans un très faible pourcentage, avoir participé à des sélections incluant l'évaluation des aspects environnementaux.

3. *ÉVALUATION*

L'enquête menée auprès du système entrepreneurial de l'espace de coopération franco-italien montre une image assez homogène, qui peut être résumée dans les points suivants :

- bonne propension à la durabilité et à la poursuite de l'intégration des pratiques de l'économie circulaire
- perception du modèle circulaire comme un système permettant de réduire les coûts de production et d'améliorer l'efficacité des ressources.
- se concentrent principalement sur la réutilisation des produits ou l'allongement de leur durée de vie
- nécessité d'un soutien et/ou d'un accompagnement adéquat des entreprises dans l'intégration des modèles circulaires
- la nécessité de rationaliser la législation et les procédures administratives.

4. *MATIÈRE À RÉFLEXION*

L'image qui ressort de l'enquête menée auprès du système entrepreneurial conduit à une série de considérations utiles pour le développement des actions du projet PITEM CLIP/CIRCUITO.

4.1 Définition des parcours de formation

Les entreprises françaises et italiennes, tout en faisant preuve d'une approche favorable aux méthodes de production durables et circulaires, montrent une connaissance limitée des principes et des modèles à adopter et des opportunités "commerciales" qui peuvent découler de l'adoption de pratiques durables et circulaires.

Il est donc recommandé, dans le cadre du WP 4.3, de prévoir

- des sessions de formation sur les critères de durabilité et les modèles de circularité à adopter, en tenant compte des lignes directrices validées au niveau de l'UE et de la taxonomie utilisée ;
- des moments de comparaison entre entreprises, en analysant des "études de cas" italiennes et françaises en présence de représentants d'entreprises, afin de stimuler le débat et d'aborder les questions de manière pratique ;
- identification de thèmes spécifiques sur lesquels organiser des formations : gestion des déchets, éco-conception, principes de l'"investissement durable".

Ces formations peuvent être réalisées à la fois en personne (en profitant également de la participation éventuelle à des événements transfrontaliers et/ou transnationaux, tels que des foires commerciales thématiques) et en ligne, sous forme de webinaires et avec interprétation.

4.2 Améliorer l'utilisation de l'application ACTIF

Les partenaires du projet ont prévu l'extension de l'application "ACTIF", disponible en France, au territoire de la zone de coopération transfrontalière, afin de permettre son utilisation par les entreprises italiennes.

Cette application peut représenter l'un des aspects les plus innovants de l'ensemble du projet CIRCUITO et donner une forte impulsion à la circularité dans la zone de coopération.

En fait, il s'agit d'une "place de marché" où les entreprises françaises et italiennes profilées peuvent échanger des informations sur les flux, les sous-produits et les résidus de transformation utiles à:

- renforcer la coopération transfrontalière ;
- activer de nouveaux échanges entre différents secteurs économiques dans différents territoires ;
- accroître la durabilité de la production et des services transfrontaliers.

Il est donc suggéré de prévoir :

- 1) une action de diffusion adéquate de l'application ACTIF et des méthodes de profilage pour les entreprises bénéficiaires, en exploitant l'interopérabilité pertinente avec la plateforme en ligne "Open Innovation Circuit".
- 2) un accompagnement des entreprises intéressées par l'utilisation de l'application ACTIF.

4.3 Préparation à la participation au marché public écologique (MPE)

Les entreprises, et plus particulièrement les petites et moyennes entreprises, rencontrent de nombreuses difficultés pour accéder aux marchés publics. Il faut du temps pour créer un écosystème favorable aux marchés publics, mais cela en vaut la peine, compte tenu de l'impact potentiel sur l'économie.

Pour les impliquer davantage, il est crucial de repenser les marchés publics à la lumière de la façon dont les PME travaillent et des obstacles auxquels elles sont confrontées, et de pouvoir leur expliquer que les marchés publics écologiques ont le potentiel de créer des impacts économiques et sociaux plus larges et positifs, notamment en contribuant à une économie plus inclusive, durable et innovante et, en définitive, à des économies locales fortes.

Il est donc recommandé de

- prévoir des sessions d'information et de préparation pour les entreprises afin qu'elles participent aux marchés publics écologiques, également dans le cadre des activités du projet prévues dans les WP 4.2 et 4.3 ;
- activer un mécanisme pour signaler les opportunités de marchés publics écologiques dans la zone transfrontalière, en utilisant la plateforme en ligne "Open Innovation Circuit" ;
- impliquer les parties prenantes (autorités publiques, pouvoirs adjudicateurs) dans les parcours d'information/formation.

La coopération transfrontalière peut également faciliter la comparaison entre les administrations publiques italiennes et françaises afin d'essayer d'harmoniser les critères inclus dans les appels d'offres et de contribuer à créer un écosystème plus homogène pour les entreprises.

4.4 Orientation vers l'utilisation des Fonds de la nouvelle programmation de l'UE 2021-2027

Le principal problème des entreprises lorsqu'elles envisagent leur transition vers la durabilité est le coût : des investissements importants sont nécessaires et de nombreuses entreprises se plaignent de difficultés à obtenir les fonds nécessaires. De nombreux répondants à l'enquête ont indiqué qu'il y a également un manque de financement public dédié à cet effet.

L'UE soutient fermement la transition vers une économie durable, à faible émission de carbone et plus efficace dans l'utilisation des ressources, et a été à l'avant-garde des efforts visant à mettre en place un système financier qui soutient la croissance durable.

Le 11 décembre 2019, la Commission a dévoilé le "Green Deal européen", une stratégie de croissance qui vise à faire de l'Europe le premier continent climatiquement neutre d'ici 2050.

Dans le cadre du Green Deal, la Commission a présenté le 14 janvier 2020 le plan d'investissement européen pour le Green Deal, qui mobilisera au moins 1 000 milliards d'euros d'investissements durables au cours de la prochaine décennie. Il fournira un cadre pour faciliter les investissements publics et privés nécessaires à la transition vers une économie climatiquement neutre, verte, compétitive et inclusive.

En outre, au niveau de l'UE, des ressources importantes sont allouées dans le cadre des programmes-cadres "Horizon Europe" et "Life+".

Les Fonds européens structurels et d'investissement, également d'origine communautaire mais en gestion décentralisée, constituent un portefeuille stratégique pour soutenir les entreprises dans leur transition écologique.

Il convient également de mentionner le PNRR, que la France et l'Italie entendent affecter massivement à la transition numérique et écologique, en accompagnant l'utilisation des ressources européennes d'autres actions financées par des ressources nationales.

Parmi les principaux pays européens, la France est celui qui a donné la plus grande priorité à la transition "verte" dans le PNRR (jusqu'à 50% des ressources, contre 40% en Italie, par exemple).

Compte tenu du délai dans lequel le projet CIRCUITO est mis en œuvre, il est recommandé de

- Organiser des sessions d'information pour les entreprises sur les opportunités financières existantes au niveau européen, national et régional pour les investissements "durables".
- Activer les services de soutien aux entreprises pour la participation aux appels d'offres résultant de la mise en œuvre de ces opportunités ;
- Faciliter la création de partenariats transnationaux nécessaires à la participation aux appels d'offres de l'UE;
- Vérifier, dans le cadre du paquet d'activités du WP 5, la faisabilité de définir des mesures conjointes des programmes opérationnels régionaux du FEDER dans les régions italiennes et françaises concernées, afin d'ouvrir la participation à l'appel d'offres aux entreprises de ces régions.

